

Flon supérieur : des nouveaux bâtiments pour le service des routes et de la mobilité

La Municipalité propose de réaménager la partie du vallon du Flon qui accueille les activités de l'unité travaux du service des routes et de la mobilité. Trois plates-formes seront destinées au stockage de divers matériaux, aux activités liées à la taille des pierres et à l'entreposage de bennes et de remorques. Avec une structure en bois, les bâtiments projetés respectent les principes du développement durable. Une zone d'aménagement écologique sera aménagée entre les plates-formes et la falaise attenante.

C'est à la fin du siècle dernier que le vallon du Flon a vu s'installer diverses activités liées à l'entretien de la voirie. L'occupation s'est poursuivie dernièrement par la construction de l'usine d'incinération des déchets de Tridel et enfin par l'arrivée du métro m2. Dès 2003, à la création de l'Unité Travaux, le besoin s'est fait ressentir de disposer d'installations plus adaptées à sa mission d'entreprise de construction interne spécialisée en génie civil. L'unité, dont les activités sont actuellement dispersées le long du chemin du Vallon, sera ainsi concentrée dans une même zone d'activités.

Les études des constructions ont été confiées à divers spécialistes, dont un architecte et un ingénieur spécialisé dans la construction de bâtiments conçus selon les critères du développement durable, un géotechnicien et un paysagiste. Le souci d'intégration des bâtiments dans leur environnement paysager a conduit à concevoir des constructions essentiellement en bois indigène, non seulement pour ce qui concerne les façades, mais également pour la structure porteuse. De même, l'utilisation d'énergies renouvelables est prévue pour le chauffage.

Le projet répond aussi aux besoins d'aménagement liés au remblai du métro m2 érigé au vallon du Flon et à l'usine Tridel, dont la route privée d'accès, aujourd'hui pratiquement terminée, a été reconstruite sur un nouveau tracé. Dans l'optique d'une rationalisation des prestations de l'Unité Travaux, chaque plate-forme sera aménagée et équipée pour une ou plusieurs utilisations spécifiques (stockage en vrac de matériaux de construction, entrepôt de matériel, activités liées à la taille des pierres, etc.). D'entente avec les autorités cantonales, une zone écologique sera aménagée entre les plates-formes et la falaise attenante.

La Municipalité sollicite un crédit de 10 millions de francs pour mener à bien les travaux. Le préavis régularise aussi les accords passés entre la Ville et Tridel SA sur la participation financière de cette dernière à la construction de la route d'accès privée à l'usine. L'exécutif lausannois a proposé en 2005 déjà de réaménager toute la partie supérieure de la vallée du Flon (préavis 2005-83). Le projet restructure les surfaces réservées à la nature et regroupe celles qui sont attribuées aux activités humaines. La forêt gagne en superficie. La construction d'une route pour contourner la Sallaz et y créer une véritable place est intégrée au projet. Un recours contre le projet de route est en cours de traitement. La direction des travaux attend sereinement la prise de position de la justice.

La direction des travaux

Le préavis n° 2009-63 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 2 décembre 2009